



**Le 9 janvier 2024, le porte-avions *Charles de Gaulle* a appareillé de Toulon pour mener des essais à la mer dans le cadre de son IEI (indisponibilité pour entretien intermédiaire) débutée en mai 2023, avec comme commandant un ancien LV du *Chevalier Paul*.**

Les travaux réalisés pendant 8 mois sous la maîtrise d'œuvre de Naval Group et supervisés par le SSF (Service de soutien de la flotte), lui ont permis d'entretenir et de moderniser ses capacités. Ils ont notamment concerné son système de combat, ses installations aviation, les machines, l'hôpital du bord, la coque ainsi que les zones de vie de l'équipage. Il poursuit sa remontée en puissance progressive, d'abord individuelle puis accompagnée du groupe aérien embarqué, avant de repartir en opération avec le groupe aéronaval (GAN).

Le *Charles de Gaulle* a repris la mer pour commencer ses essais à l'issue d'un important arrêt technique débuté en mai 2023.

Le bâtiment devrait être de nouveau opérationnel en février 2024.

Pour la première fois depuis la fin mars 2023, le porte-avions français a repris la mer.

Débutée en mai, son indisponibilité pour entretien intermédiaire (IEI), qui intervient tous les cinq ans entre deux arrêts techniques majeurs (ATM), a été pilotée par Naval Group et le Service de soutien de la flotte (SSF).

Une opération technique de grande ampleur comprenant 1900 lignes principales de travaux et qui a mobilisé 800 personnes côté industriel, aux côtés des 1100 membres d'équipage du porte-avions, qui est passé en cale sèche aux bassins Vauban, d'où il est ressorti le 22 octobre 2023.

Il a ensuite mené des essais avec ses deux catapultes à vapeur, avant de rejoindre les appontements Milhaud pour d'ultimes interventions à quai et la préparation des essais en mer, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble de la plateforme et de ses systèmes.

Ensuite, le PA retrouvera ses avions, d'abord pour des vérifications techniques, après la maintenance des catapultes, puis en accueillant l'école de l'aviation embarquée pour les traditionnelles qualifications à l'appontage, normalement en février. Au préalable, des séances d'appontages simulés sur piste (ASSP) ont débuté sur la base d'aéronautique navale (BAN) de Lann-Bihoué, dans le Morbihan. Sept séances sont prévues fin, avec quatre Rafale Marine de la BAN de Landivisiau (Finistère), où sont basées les flottilles de chasse de la Nationale.

Le *Charles de Gaulle* devra aussi s'entraîner avec l'ensemble du GAN et l'état-major embarqué avant son prochain déploiement, qui devrait commencer dans trois mois.